

Pour diffusion immédiate
Le 3 décembre 2015

Les modifications à la Loi sur les élections font l'unanimité au sein de l'Assemblée législative

WHITEHORSE — Les modifications apportées à la *Loi sur les élections* ont été sanctionnées par l'Assemblée législative aujourd'hui, après avoir été adoptées à l'unanimité plus tôt cette semaine.

« Ces modifications modernisent la Loi de façon à ce qu'il soit plus simple pour les Yukonnais d'aller voter », a déclaré le premier ministre, M. Darrell Pasloski. « Les Yukonnais pourront désormais exercer leur droit d'une façon plus rationnelle, et le processus sera plus clair et plus uniforme pour les électeurs lors d'élections territoriales au Yukon. »

Modifications apportées :

- mise en place d'un système d'inscription des électeurs plus accessible et plus efficace, y compris l'établissement d'un registre permanent des électeurs;
- promotion d'initiatives encourageant la participation des jeunes;
- possibilités accrues de voter et simplification du processus permettant de voter pour les électeurs qui sont dans une situation particulière, y compris les électeurs absents;
- création d'un bureau indépendant pour Élections Yukon.

Tous les membres de la Commission des services aux députés ont accepté les modifications apportées. La majorité de ces modifications découlent des recommandations soumises par la directrice générale des élections et contenues dans un rapport publié en décembre 2014 et intitulé '*Recommendations for amendments to the Elections Act*'.

Élections Yukon veille à ce que les membres de l'Assemblée législative du Yukon soient élus dans le cadre d'élections se déroulant de façon transparente et équitable. La Loi sur les élections du Yukon établit des règles et des processus pour le déroulement des élections territoriales.

-30-

Renseignements :

Dan Macdonald
Communications
Conseil des ministres
867-393-6470
dan.macdonald@gov.yk.ca

Communiqué numéro 15-379

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.